

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT D'ORLEANS

COMMUNE DE SULLY-SUR-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance ordinaire du 17 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Jean-Luc RIGLET, Maire.

DATE DE CONVOCATION

10 novembre 2025

DATE D'AFFICHAGE

10 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	29
Présents	21
Votants	23

DÉLIBÉRATION 2025-119

Tarifs 2026
Location de la Chambre Funéraire

Etaient présents (21) :

M. RIGLET, Maire, Mme DION, M. HELAINE, Mme LEVEILLE Jeannette, M. MARTIN, Mme AMELIN, M. CHERREAU, Mme PERRONNET, M. DAIMAY, Mme MEUNIER, MM. LAURENT, FALLIK, Mmes PERRIERE, LEVEILLE Edwige, EL MOUJOURI, SCHREIER, M. BRIAIS, Mme HERVE, M. GAUTIER, Mmes MOUNIER, LEFAUCHEUX.

Absents excusés (2) :

M. GERARD (ayant donné procuration à Mme AMELIN)
Mme GABRIEL (ayant donné procuration à Mme LEVEILLE Jeannette)

Absents (6) :

M. BRUNET
M. SOLHEID
Mme MARINIER
M. BELHADJ
M. DAMIDEAUX
Mme MORISSEAU

Secrétaire de séance : Mme EL MOUJOURI Naïma

M. CHERREAU, Maire Adjoint en charge du Cimetière expose que comme chaque année, les tarifs municipaux doivent être réactualisés,

Le Conseil Municipal,

Considérant que la fixation des tarifs municipaux fait l'objet d'une délibération du conseil municipal,

Etant précisé que cette augmentation entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026,

Le Maire-Adjoint entendu,

et après en avoir délibéré à l'unanimité des votants,

SLO

DECIDE

Article unique :

de fixer les tarifs de location de la Chambre Funéraire comme suit pour l'année 2026 :

<u>Dépôt d'un corps</u>	<u>Tarifs 2026</u>	
	HT	TTC
1ère journée	67,00	80,40
Jours suivants	40,00	48,00
Dépôt d'un corps en bière	22,50	27,00

<u>Utilisation de la salle d'autopsie</u>	<u>Tarifs 2026</u>	
	HT	TTC
La journée	134,00	160,80

POUR	23
CONTRE	
ABSTENTIONS	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme au registre

La secrétaire de séance
Naïma EL MOUJOURDI

Le Maire,
Jean-Luc RIGLET

